

**Vassilis Venizelos**

Conseiller d'Etat

Chef du Département de la jeunesse,  
de l'environnement et de la sécurité

Château cantonal  
1014 Lausanne

Monsieur  
Alain Berset  
Président de la Confédération  
Inselgasse 1  
3003 Berne

stab@meteoschweiz.ch

Lausanne, le 14 novembre 2023

## **Consultation fédérale - Révision totale de l'ordonnance sur la météorologie et la climatologie**

Monsieur le Président, *cha Alain,*

Le Conseil d'Etat vous remercie de l'avoir consulté concernant la révision totale de l'ordonnance sur la météorologie et la climatologie.

Le Canton de Vaud soutient globalement le projet présenté sous réserve de certains émoluments prévus et de clarifications nécessaires concernant le déploiement informatique.

L'augmentation du nombre de données disponibles en ligne facilitera le travail de collecte de données auprès des entités de la Confédération. Toutefois, le projet prévoit à l'article 3, al. 2, let. a que les prestations dont les autorités ont besoin pour accomplir leurs tâches légales, comme les rapports rédigés à l'intention des cantons sur certaines évolutions climatologiques pourraient être soumis à des émoluments. Or, ces rapports sont actuellement gratuits. Pour le Canton de Vaud, il est important de pouvoir continuer à accéder facilement aux données climatologiques (long terme) en plus des données météo (court terme). Par exemple, les rapports du NCCS pour les cantons devraient rester gratuits et publics vu leur utilité pour ceux-ci et le débat public en général.

De plus, certains développements informatiques pourraient être réglés dans le projet, comme la souveraineté des données (traitement en Suisse ou mesures techniques et organisationnelles pour assurer leur sécurité, par exemple). L'article 15 indique que la Confédération peut financer l'exploitation des centres de données en Suisse dans le cadre du programme VAG. Cela pose la question de savoir ce qu'il en est des autres programmes/projets/prestations de Meteosuisse. Par ailleurs, les articles 5, al 1 et art. 16 évoquent des données de connexion. S'agissant de données personnelles, il pourrait être judicieux de régler leur suppression dans ce cadre conformément à la LPD.

Vous souhaitant bonne réception de ces lignes, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

*Cordialement,*

Le Chef du département



Vassilis Venizelos  
Conseiller d'Etat

**Copies :**

- OAE